

DECLARATION PRÉALABLE du SGEN-CFDT

Comité technique académique

16 Janvier 2017

Madame le Recteur,

Ce CTA examine la répartition des moyens humains pour l'académie, la dernière du quinquennat Hollande. Ces moyens sont une fois de plus en hausse alors que la démographie scolaire baisse, ce qui est une bonne nouvelle pour les conditions de travail des enseignants et de réussite des élèves. A noter cependant une exception, la suppression de 2 postes administratifs alors qu'il y a des créations au niveau national, ce qui montre la méconnaissance de la réalité du travail de ces personnels par l'administration centrale, qui suppose sans doute que les « coopérations renforcées » induites par la fusion des Régions permet de diminuer la charge de travail de chacun, ce qui pour l'instant n'est pas la réalité.

Parmi les priorités affichées par le ministre pour l'affectation des moyens enseignants, figure la poursuite de la réforme du collège, le « plus à ceux qui ont moins » dans les écoles et lycées, et la création de postes pour le remplacement des enseignants du 1^{er} degré. Nous ne pouvons que partager l'importance de ces priorités, et nous souhaiterions connaître la liste des LEGT, lycées polyvalents et lycées professionnels « les plus en difficulté » de l'académie au regard des critères des CSP des familles et des flux d'élèves issus des collèges REP/REP+. En effet nous sommes favorables à la dotation des établissements selon des critères sociaux, et si la cartographie des REP/REP+ a permis en collège de faire une remise à plat des situations, cela n'a pas été fait en lycée, où les dotations semblent d'une année sur l'autre varier essentiellement en fonction des critères démographiques, et sont corrélées fortement aux diverses offres de formation.

Le Sgen-CFDT réaffirme donc ici qu'il est favorable à l'ouverture de discussions dès aujourd'hui pour permettre une nouvelle cartographie des lycées Education Prioritaire, qui doivent aboutir à une politique publique stabilisée envers ces établissements particuliers : cette promesse faite il y a 3 ans n'a jamais été tenue, et depuis 3 ans, ce ne sont que des mesures transitoires qui ont décidées. Les politiques publiques pour l'Education Prioritaire doivent pouvoir supporter des alternances politiques et s'inscrire dans le temps long, aussi est-il légitime de pouvoir dès à présent engager les discussions, y compris au niveau académique, au moins pour établir le diagnostic de la situation actuelle.

Le Sgen-CFDT souhaite donc que pour le prochain CTA d'examen de la répartition des moyens entre les lycées, les critères CSP et flux d'élèves REP/REP+ soient indiqués pour chaque lycée, ainsi que les filières proposées par ces établissements. Certes nous avons cette dernière information dans des documents divers, mais il serait bon de pouvoir mettre tout cela en relation, pour vérifier en particulier que les établissements que l'on souhaite valoriser à cause d'un public plus fragile, bénéficient non seulement de moyens supplémentaires, mais aussi d'une offre de formation variée et ambitieuse. Le développement des parcours d'excellence ne doit en effet pas être l'exfiltration des élèves méritants des REP/REP+ vers des lycées prestigieux, mais la possibilité donnée à ces élèves de poursuivre des études exigeantes dans leur lycée de secteur. En effet chacun sait ici que contrairement aux idées reçues, c'est bien en faisant vivre la mixité sociale et scolaire que le système pourra lutter contre les inégalités majeures de notre système éducatif maintes fois mises en évidence dans les tests internationaux.

Il nous semble cependant aussi que des moyens et une réflexion globale doivent être apportés à « l'Ecole inclusive ». Certes la création continue d'ULIS est une bonne nouvelle, mais il faut que les pratiques et leurs modalités de fonctionnement précises soient réellement respectées une fois l'ouverture effectuée, par exemple en terme d'effectif d'élèves, de « profilage » des élèves ou de formation des enseignants, y compris ceux qui accueillent les élèves dans les classes ordinaires. Un Gt a été organisé sur les Segpa, peut-être serait il aussi temps de le faire pour les ULIS ? Par ailleurs nous souhaiterions aussi qu'un bilan soit présenté dans un prochain CTA sur l'état de l'inclusion en Picardie. En effet si là encore, le principe de l'inclusion est une avancée majeure qui, enfin, commence à se concrétiser, notamment par le recrutement des AESH, il reste encore de nombreux problèmes pour les familles mais aussi pour les enseignants. Il ne suffit pas de placer un élève même avec un AESH dans une classe pour se satisfaire de la situation. Il faut aussi veiller au climat de la classe, aux progrès de cet élève et à son parcours, et à assurer la continuité de ses aides, notamment par la continuité des nominations des personnels AESH, ce qui n'est pas toujours le cas aujourd'hui.